

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 11 Octobre 2018 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie-Pierre, Fau Gilles, Vours Marie-Agnès, Vours Marie-Ange, Vergne Jérôme

Procuration : Salvan Elisabeth pouvoir à Cassabois Marie Pierre

Absent excusé : Lamic Pascal

Date de convocation : 05 Octobre 2018

Secrétaire de séance : Vours Marie-Ange

Le jeudi 11 octobre à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 13 Septembre

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Approbation statuts CAUVALDOR

Après présentation des nouveaux statuts de CAUVALDOR, suite à la fusion avec la Communauté de Communes de Cère et Dordogne et la commune de Sousceyrac en Quercy et après la remarque de Gilles FAU, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'approuver les statuts de CAUVALDOR tels qu'annexés à la présente délibération.
- regrette l'emploi des termes anglais à l'article 5.3 des compétences facultatives statuts de CAUVALDOR 4°) *coworking – fablab – learninglab* et rappelle les prescriptions de la loi dite Toubon de 1994. Article 1er

3 - Rapport définitif Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Chaque conseiller ayant en sa possession le PV du rapport définitif de la C.L.E.C.T. de 2018, Monsieur le Maire présente les transferts de charges à incidence sur les attributions de compensation 2018 :

- * Transfert du gymnase et piscine de Sousceyrac en Quercy
- * Transfert des personnels des CCAS et hébergements d'urgence de Gramat et Souillac.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 8 voix pour et 1 abstention, décide :

- d'adopter le rapport de la CLECT qui a été rendu le 03 Septembre 2018.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

4 - Syndicat mixte AGEDI - Résiliation adhésion et contrats

Monsieur le maire rappelle que depuis 2018, la commune peut utiliser un nouveau logiciel de cadastre avec Géographix. Jusqu'alors la commune utilisait le logiciel fourni par le Syndicat mixte AGEDI qui dorénavant fait doublon.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité :

- * la résiliation du contrat de maintenance au logiciel du cadastre fourni par AGEDI
- * de retirer l'adhésion de la commune de Miers au Syndicat mixte AGEDI, à compter du 31/12/2018.

5 - Lot numérique - Installation borne Wi-Fi

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de Lot Numérique d'installer une ou plusieurs bornes Wi-Fi sur la commune.

Après discussion, le conseil municipal, à la majorité par 6 abstentions et 3 contre, ne souhaite pas donner suite à cette offre, considérant qu'il y a un coût de maintenance élevé pour un nombre restreint d'utilisateurs potentiels.

6 - Point sur les réunions passées et à venir

- Réunion du 04 septembre au SYDED avec les communes concernées par le contentieux EPARCO, l'avocat Me Touboul et M. Labescau, Président du SATESE. Il en ressort que ces communes ne feront pas appel de la décision du tribunal. La prochaine étape sera l'étude de la réalisation d'une nouvelle station qui pourra s'entreprendre lorsque seront connues les décisions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour le nouveau plan et la nouvelle organisation de l'assainissement collectif en 2020.

- Réunion du SIVU scolaire l'Etoile :

Décision majeure concernant l'acquisition d'un logiciel pour gérer la cantine et la garderie. Des réunions d'information seront programmées pour expliquer le fonctionnement aux employés du SIVU et aux parents d'élèves. Achat aussi de 3 tablettes numériques (une pour chaque école)

- Réunion du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Bonne implication des communes et une étude du stagiaire très bien réalisée. Dommage toutefois que la Chambre d'Agriculture n'ait pas plus collaboré pour le diagnostic agricole.

- Réunion avec les associations miersoises prévue le 16 Octobre pour savoir s'ils sont intéressés pour une participation à l'animation lors du passage du rallye Castine.

7 - Culture et Patrimoine

Barrières

- La dernière journée de travail ADEFPAT a eu lieu le lundi 8 octobre. La synthèse des journées de réflexion a été présentée au groupe d'appui composé de représentants de Cauvaldor, du PNRCQ, de la Chambre des Métiers, de la cellule départementale du patrimoine et de Lot tourisme. La philosophie du projet est la permaculture : respect de l'intégrité naturelle et patrimoniale du site. Le savoir-faire de la pierre sèche et leur transmission, la pédagogie liée à l'histoire de Barrières, les mises en valeur et animations du lieu constituent les axes principaux.
- Dans le prolongement de l'accompagnement ADEFPAT, une association doit être créée afin de poursuivre la réflexion et de commencer à réaliser les objectifs fixés. Une aide juridique serait nécessaire. Cauvaldor ne pouvant l'assurer, Gilles Fau va entreprendre une démarche auprès du PNRCQ.
- Une convention d'utilisation sera finalisée courant novembre.
- Un stage *Les Jeunes font leur chantier* (du 24 au 27 septembre) est organisé par Arts, scènes et Cie et le PNRCQ au marais de Bonnefont. La Ligue de protection des oiseaux, le RNR du marais de Bonnefont, Les Croqueurs de pommes et Valéry Jamin (résident, potier, sculpteur) accompagnent le stage. Une journée sera consacrée à Barrières.

Centenaire menuiserie Cayre (1919 - 2019)

- La commission culture et patrimoine va contacter la famille Cayre afin d'étudier la possibilité d'une manifestation commémorative (exposition, conférence etc.).

8 - Questions diverses :

- Avenir de la gestion de l'eau en 2020
Monsieur le maire fait part de deux courriers reçus en mairie. L'un émanant du Syndicat Limargue, L'autre du président de Cauvaldor. Après discussion sur ce sujet, le conseil municipal considère qu'il reste encore des études supplémentaires à faire et qu'en l'état actuel, ne peut pas se déterminer sur une décision à prendre quant au devenir de cette compétence.
- Eclairage du stade de football : UN devis a été établi pour remettre en état l'éclairage de 4 poteaux. Cela permettrait à l'équipe sénior de s'entraîner.
- Un nouveau devis pour l'amélioration de la visibilité à la sortie de la voie communale 16 nous est parvenu. Il sera étudié et correspond mieux aux montants maximum que la commune avait provisionnés.

- Le pôle de Gramat-Padirac envisage de faire des commandes groupées dans divers secteurs : Assurances, vérifications d'organismes de contrôle, commandes de carburants...
- Un cirque va s'installer place de la mairie les 18 et 19 Octobre.

Fin de la séance à 23 h 30